



Réunion des Etats parties de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction

Echange de vues général

Genève, le 4 décembre 2017

S.E. Mme Sabrina Dallafior
Représentante permanente de la Suisse
auprès de la Conférence du désarmement

Monsieur le Président,

Je voudrais en tout premier lieu me joindre aux précédents orateurs pour vous féliciter de votre élection à la présidence de cette Réunion et vous assurer du plein soutien de la délégation suisse.

Nous avons pour responsabilité de garantir que la norme de droit international interdisant les armes biologiques inscrites dans la Convention sur les armes biologiques (CIAB) et le protocole de 1925 soit respectée. Les défis auxquels nous sommes confrontés sont nombreux, et les relever est d'une importance cruciale pour notre sécurité commune. Dans ce contexte, renforcer la Convention doit constituer un objectif partagé. Nous devons faire en sorte qu'elle reste pertinente dans un environnement en rapide mutation.

Monsieur le Président,

Cette Réunion des Etats parties a reçu un mandat à la fois très spécifique, important et exigeant, à savoir de parvenir à un consensus sur un programme intersessions pour la période allant jusqu'à la Conférence d'examen de 2021. Aucun effort ne doit être ménagé afin d'atteindre cet objectif. Pouvoir s'appuyer sur un programme intersessions est essentiel pour renforcer l'efficacité et améliorer la mise en oeuvre de la Convention. L'absence d'un accord sur une feuille de route pour nos travaux jusqu'à la prochaine Conférence d'examen affecterait la CIAB de manière significative et entraverait sa mise en oeuvre. Dans l'état actuel des choses, les travaux seraient limités à une MSP annuelle avec un mandat très restreint

Dans ce contexte, la Suisse salue le programme de travail de notre réunion qui se focalise sur l'objectif central de parvenir à un consensus sur un programme intersessions. Pour ce faire, nous pouvons nous appuyer sur les nombreuses propositions faites à l'occasion de la 8^{ème} Conférence d'examen ainsi que celles introduites lors de la présente réunion, y compris par les dépositaires. Pour notre part, nous restons convaincus qu'un programme intersessions devrait consister en des travaux ciblés réunissant des experts et portant sur un éventail équilibré de sujets, travaux débouchant sur des rapports factuels et des recommandations soumis à la considération de la Réunion annuelle des Etats parties. Nous sommes par ailleurs conscients qu'un programme intersessions devra répondre aux attentes de l'ensemble des Etats parties. Nous entendons œuvrer de manière constructive à travers les traditionnels clivages géographiques, politiques ou liés au niveau de développement économique et technologique afin d'arriver à un accord sur ce sujet.

Spécifiquement, la Suisse est d'avis qu'une attention particulière devrait être prêtée aux développements scientifiques et techniques dans le cadre de tout programme intersessions à venir, ceci au regard des significatifs et rapides développements caractérisant ce domaine. Un temps et des ressources suffisants devraient être alloués à cette question afin d'identifier en continu les développements, d'évaluer leurs implications et d'identifier toute nécessaire mesure individuelle ou collective. Un tel processus de suivi contribuerait au renforcement de la mise en œuvre de la convention et devrait pouvoir fédérer tous les Etats parties. Comme souligné dans le document de travail numéro 2 soumis à cette réunion, nous suggérons de nous appuyer sur les vastes travaux déjà effectués ces dernières années concernant la structuration et les caractéristiques d'un processus de suivi scientifique et technologique. Et d'approcher ce sujet avec toute la souplesse nécessaire afin que l'établissement d'un tel processus soit acceptable par et bénéfique pour l'ensemble des Etats parties.

Monsieur le Président,

Si la thématique du programme intersessions doit être au cœur de nos délibérations, avancer sur un certain nombre d'autres thématiques est également d'importance. Permettez-moi de souligner les éléments suivants.

Premièrement, parvenir à une adhésion universelle à la Convention doit rester une priorité centrale. Dans ce contexte, la Suisse souhaite saluer l'accession de Samoa à la CIAB depuis la Conférence d'examen.

En deuxième lieu, continuer à accorder une attention soutenue aux questions financières est nécessaire au regard des défis passés et persistants en la matière. Nous saluons la possibilité de discuter de cette thématique dans le détail plus tard cette semaine. Nous souhaitons par ailleurs saisir cette occasion pour rappeler que la 8^{ème} Conférence d'examen requière que les Etats parties paient leur quote-part des coûts estimés dès réception de l'avis de recouvrement, et appelons tout Etat partie qui pourrait avoir des arriérés de paiement de s'en acquitter dans les plus brefs délais.

Troisièmement, l'application des dispositions de la CIAB au niveau national est une condition essentielle à la réalisation des objectifs de la Convention. Différents types de mesures peuvent fournir des garanties quant à la mise en œuvre effective de ces dispositions, qu'elles

soient de nature unilatérale, bilatérale ou multilatérale. Ceci comprend les Mesures des confiances (MDC), et tout particulièrement celles relatives aux informations sur les législations nationales, les réglementations ou autres mesures de mises en œuvre. Le niveau de participation à cet instrument politiquement contraignant et obligatoire reste relativement limité. Il est par conséquent important d'aborder cette thématique et de déterminer quelles mesures correctives s'imposent. Nous sommes convaincus que la proposition du Japon portant sur une approche étape par étape dans la soumission des mesures de confiance fournira un appui aux Etats qui ont rencontré des difficultés dans leur participation à cet important mécanisme.

En dernier lieu, je voudrais faire brièvement référence aux développements relatifs au Mécanisme d'enquête du Secrétaire général de l'ONU sur les allégations d'emplois d'armes chimiques ou biologiques. La Suisse accorde une grande importance à ce mécanisme, dont la pertinence pour l'article VII de la Convention a été soulignée à maintes reprises. En juin dernier, la Suisse a organisé un troisième atelier visant à garantir que les laboratoires désignés par les membres de l'ONU pour les enquêtes d'allégations d'emplois d'armes chimiques définissent et répondent aux critères et standards en matière d'assurance qualité. Afin d'informer les Etats parties du contenu de ces travaux, la Suisse organise avec l'Allemagne un événement parallèle jeudi matin auquel vous êtes tous conviés.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Unofficial translation

Mr. Chairman,

Allow me first to join previous speakers in congratulating you on your election as chairman of this year's Meeting of States Parties (MSP) and to assure you of the full support of the Swiss delegation.

We bear the responsibility to ensure that the norms of international law against biological weapons stipulated in the Biological Weapons Convention (BWC) and the Geneva Protocol of 1925 are respected. The challenges that we are facing are numerous, and meeting them is of crucial importance for our common security. Strengthening the Convention while it faces important challenges must be our common goal. We need to ensure that it remains relevant in a rapidly changing environment.

Mr. Chairman,

This Meeting of States Parties has been given the very specific, important and challenging mandate to reach consensus on an intersessional process (ISP) for the period between now and the next Review Conference in 2021. No efforts should be spared to fulfil this objective. Being able to rely on an intersessional process is essential to strengthen the effectiveness and improve the implementation of the Convention. Failure to agree on a roadmap for our

work until the next Review Conference would seriously affect the BWC and hamper its implementation. As matters stand, work would be limited to a yearly MSP with a very narrow mandate.

Having said this, Switzerland welcomes the work programme for this week that focuses on the essential task of reaching consensus on an ISP. In doing so, we can draw on the many proposals made to the Eighth Review Conference as well as to this MSP, including by the depositaries. For our part, we remain convinced that an ISP should provide for focused, expert-level work on a balanced array of key topics, leading to factual reports and recommendations for consideration by the annual Meetings of States Parties. We also understand that an ISP will need to meet the requirements of all States Parties, and stand ready to work constructively, across the traditional boundaries of geography, politics, and economic and technological development, with a view to realizing this goal.

In particular, Switzerland is of the view that in light of the major and rapid developments in the scientific and technological field, special attention is required to monitor these advancements in the framework of the intersessional process. Adequate time and resources should be allocated to this question in order to continuously identify relevant developments, consider their implications, and identify any necessary individual or collective action. Such a review process would contribute to strengthening the implementation of all substantial articles of the Convention and therefore represents an issue around which all States Parties should be able to rally. As outlined in working paper 2 that my delegation submitted to this Meeting, Switzerland suggests building upon the vast groundwork that has been laid by States Parties in recent years with regard to the design and features of a future BWC science and technology review process in a flexible manner in order to work towards an agreement on the establishment of such a process that is both acceptable and beneficial to all States Parties.

Mr. Chairman,

While the issue of the next intersessional process must be at the centre of our deliberations, moving forward on a number of other issues is also important. Allow me to highlight the following elements.

First, achieving universal adherence to the Convention must remain a key priority. In this regard, Switzerland highly welcomes the accession of Samoa since the Review Conference last year.

Second, continuing to pay close attention to financial issues is a clear necessity in view of past and ongoing financial challenges affecting the Convention. We welcome the opportunity to address this question in greater details later in the week. We would like to seize this opportunity to recall that the Eighth Review Conference requested that States Parties proceed with the payment of their share of the estimated costs as soon as assessment notices have been received, and call on any State Party that may have arrears to settle them as swiftly as possible.

Third, the implementation of the provisions of the BWC on the national level is a fundamental prerequisite to achieve the aims of the Convention. There are unilateral, bilateral or multilat-

eral measures that can provide reassurance about effective BWC implementation. This includes the Confidence Building Measures, and in particular the reporting of national legislation, regulations and other implementing measures. Participation in this politically binding and compulsory instrument remains relatively low. It will therefore be important to address this issue and determine which corrective measures have to be taken. We are convinced that the idea of the “step by step approach in CBM participation” that Japan brought forward will assist States Parties that have encountered difficulties to participate in this important mechanism.

To conclude, Mr. Chairman, I would like to briefly refer to developments with regard to the Secretary-General’s Mechanism for Investigation of Alleged Use of Chemical and Biological Weapons. Switzerland attaches high importance to this mechanism, whose relevance for Article VII of the BWC has been repeatedly emphasized. In June 2017, Switzerland organized a third workshop aimed at ensuring that the laboratories designated by UN member states for investigations of alleged uses of biological weapons define and meet the required quality assurance criteria and standards. To inform States Parties about its proceedings, my delegation, together with Germany, is organizing a side event on Thursday morning, to which you are cordially invited.

I thank you, Mr. Chairman.